

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 29 avril 2020 à 11 h 05, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

[CE-2020-0712](#) Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialité mise en service – Centrale de police – Nouvelle construction (BAT 2016–101) – Accompagnement dans l'arrimage des pratiques de mise en service (BAT 2018–304) (Appel d'offres public 73173) - [AP2020-247](#) (CT-2477492) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Ambioner inc.*, du contrat de services professionnels en ingénierie spécialité mise en service – Centrale de police – Nouvelle construction (BAT 2016–101) – Accompagnement dans l'arrimage des pratiques de mise en service (BAT 2018–304), pour une période d'au plus 36 mois, pour une somme estimée à 693 630 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73173 et à sa soumission du 17 mars 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021, 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

CE-2020-0713 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la lettre d'acceptation de travaux à coûts réels transmise à la Ville de Québec par *Énergir*, dans le cadre des travaux de réfection des conduites d'adduction phase 9 sur le chemin Sainte-Foy et l'avenue Cartier (PSP170445) – Arrondissement de La Cité-Limoilou - **IN2020-012** (CT-2478634) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'acceptation des modalités de la lettre d'acceptation de travaux à coûts réels (projet no 60-003775), transmise à la Ville de Québec par *Énergir* le 27 février 2020 pour les travaux de déviation d'une conduite principale de gaz ainsi que le transfert de 10 branchements sur la nouvelle conduite afin de permettre les travaux de réfection des conduites d'adduction phase 9 sur le chemin Sainte-Foy et l'avenue Cartier, jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'autorisation au directeur du Service de l'ingénierie de signer ladite lettre;
- 3° l'autorisation du versement d'une somme de 128 511,69 \$, plus les taxes applicables, à *Énergir*, conditionnellement à la réalisation des travaux de déviation de la conduite principale de gaz, tel que requis par les travaux de réfection des conduites d'adduction phase 9 sur le chemin Sainte-Foy et l'avenue Cartier, et sur présentation des pièces justificatives.

CE-2020-0714 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'élaboration et de mise en oeuvre de la partie d'une stratégie de développement durable relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1340 - **PA2020-025** (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'élaboration et de mise en oeuvre de la partie d'une stratégie de développement durable relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1340;
 - 2° l'appropriation d'un montant de 80 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1340. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2020-0715 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'une somme pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la *COVID-19* - **DE2020-122** (CT-DE2020-122) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'une somme maximale de 10 000 000 \$ à même le *Fonds local d'investissement*, pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la *COVID-19*.

CE-2020-0716 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du recueil des *Conditions de travail des membres du personnel occasionnel non syndiqué d'ExpoCité 2019–2023* - **RH2020-349** (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation du renouvellement du recueil des *Conditions de travail des membres du personnel occasionnel non syndiqué d'ExpoCité 2019–2023*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le document joint au sommaire décisionnel;
- 2° l'autorisation au Service des finances de procéder aux virements budgétaires nécessaires.

CE-2020-0717 Dénomination d'une nouvelle place - Arrondissement de La Cité–Limoilou - **CU2020-034** (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'attribuer à la place située au nord-ouest du jardin communautaire Sacré-Coeur et identifiée sur le plan-repère joint au sommaire décisionnel, le nom *place de la Rivière-Sans-Bruit*.

CE-2020-0718 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à la garde de poules associée à de l'habitation*, R.V.Q. 2833 - **PA2020-010** (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à la garde de poules associée à de l'habitation*, R.V.Q. 2833.

CE-2020-0719 Abrogation de la résolution CV-2019-0613 - Prolongement de la rue des Camarades et construction d'une partie d'une nouvelle rue - sans implication financière - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - District électoral de Val-Bélair - **PA2020-043** (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger la résolution CV-2019-0613;
- 2° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par *Robko inc.* comprenant le prolongement de la rue des Camarades et la construction d'une partie d'une nouvelle rue sur une longueur approximative de 182 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement joint au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente entre la Ville de Québec et *Robko inc.*;
- 3° d'autoriser *Robko inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 2°;
- 4° d'autoriser *Robko inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après avoir reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 5° d'autoriser la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et *Robko inc.*, relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 6° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier à signer cette même entente;
- 7° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2;
- 8° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession.

CE-2020-0720 Abrogation de la résolution CV-2019-0612 - Prolongement des rues des Calèches et du Calicot et construction de deux nouvelles rues et d'une partie d'une troisième nouvelle rue - avec implication financière - avec toponymie - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - District électoral de Val-Bélair - **PA2020-044** (CT-2431714) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger la résolution CV-2019-0612;
- 2° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par 9225-2675 *Québec inc.*, comprenant le prolongement des rues des Calèches et du Calicot et la construction de deux nouvelles rues et d'une partie d'une

troisième nouvelle rue, sur une longueur approximative de 688 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement joint au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente entre la Ville de Québec et 9225-2675 *Québec inc.*;

- 3° d'autoriser 9225-2675 *Québec inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 2°;
- 4° d'autoriser 9225-2675 *Québec inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après avoir reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 5° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9225-2675 *Québec inc.*, relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 6° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier à signer cette même entente;
- 7° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2;
- 8° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;
- 9° de demander au Comité de toponymie de proposer trois noms pour les nouvelles rues réalisées et cédées à la Ville en application de l'entente (l'une de ces trois nouvelles rues étant complétée dans l'autre projet visé par le sommaire décisionnel PA2020-043);
- 10° d'autoriser un investissement de 145 910 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente.

CE-2020-0721 Adjudication de contrats pour le service de collecte sur inscription des contenants à chargement avant et le transport des matières résiduelles pour les lots 2, 3, 4 et 5 - Rejet des soumissions pour le service de collecte sur inscription des contenants à chargement avant et le transport des matières résiduelles pour les lots 1 et 6 (Appel d'offres public 64757) - AP2020-131 (CT-2450791, CT-2450878, CT-2450896, CT-2470655) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger :

- 1° à *GFL Environnement inc.*, les contrats pour la collecte sur inscription des contenants à chargement avant et le transport des matières résiduelles, de la façon suivante :
 - Lot 2 - Arrondissement des Rivières, collecte des ordures pour une somme totale de 7 849 975,14 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 5 octobre 2020 au 5 octobre 2025;
 - Lot 3 - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, collecte des ordures pour une somme totale de 7 925 682,99 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 4 octobre 2021 au 4 octobre 2026;

2° à *Villéco inc.*, les contrats pour la collecte sur inscription des contenants à chargement avant et le transport des matières résiduelles, de la façon suivante :

- Lot 4 - Arrondissement de Charlesbourg, collecte des ordures et Arrondissement des Rivières, collecte des matières recyclables pour une somme totale de 10 109 697,64 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 5 octobre 2020 au 5 octobre 2025;
- Lot 5 - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, collecte des ordures et des matières recyclables et Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, collecte des matières recyclables pour une somme totale de 10 246 649,52 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 4 octobre 2021 au 4 octobre 2026;

le tout relevant du *Processus de la gestion des matières résiduelles*, sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, conformément à l'appel d'offres public 64757 et selon les prix unitaires de leur soumission respective des 19 et 20 décembre 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2026 par les autorités compétentes.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'annuler :

- le lot 1 relatif à la collecte des ordures et des matières recyclables pour l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour la période du 4 octobre 2021 au 4 octobre 2026;
- le lot 6 relatif à la collecte des ordures et des matières recyclables pour l'Arrondissement de Beauport et à la collecte des matières recyclables pour l'Arrondissement de Charlesbourg, pour la période du 5 octobre 2020 au 5 octobre 2025;

et de rejeter les soumissions reçues pour ces lots.

CE-2020-0722 Dépôt des listes de contrats en vertu de l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) - AP2020-219 (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes pour le mois de février 2020;
- la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé pour la période du 1^{er} janvier au 29 février 2020;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

CE-2020-0723 **Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.2 du *Fonds chantiers Canada-Québec* - dossier 807075 relatif au projet de construction du Centre de glaces de la Ville de Québec - GI2020-007 (Ra-2194)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la signature du protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.2 du *Fonds chantiers Canada-Québec* - dossier 807075 relatif au projet de construction du Centre de glaces de la Ville de Québec.

CE-2020-0724 **Boisé Falardeau Phase 3 - Prolongement des rues de l'Apogée et de la Galaxie et construction de trois nouvelles rues - District électoral de Lac-Saint-Charles-Saint-Émile - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles et District électoral des Monts - Arrondissement de Charlesbourg - PA2020-055 (CT-2479441) — (Ra-2194)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par 9184-3730 *Québec inc.*, comprenant le prolongement des rues de l'Apogée et de la Galaxie et la construction de trois nouvelles rues, sur une longueur approximative de 860 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement joint au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente entre la Ville de Québec et 9184-3730 *Québec inc.*;
- 2° d'autoriser 9184-3730 *Québec inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser 9184-3730 *Québec inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après avoir reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9184-3730 *Québec inc.*, relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier à signer cette même entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2, et ses amendements;

- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour le prolongement et l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;
 - 8° d'autoriser un investissement de 1 377 214,30 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente;
 - 9° de demander au Comité de toponymie de proposer trois noms pour les nouvelles rues réalisées et cédées à la Ville en application de l'entente.
-
-

CE-2020-0725 Adjudication de contrats pour effectuer des travaux mineurs de réparation de trottoirs et de bordures – Saison 2020 – Lots 1 à 6 (Appel d'offres public 64794) - AP2020-062 (CT-2474100, CT-2474134, CT-2474141, CT-2474148, CT-2474150, CT-2474163) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise un virement de fonds de 1 200 000 \$ provenant du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement du processus *Entretien des voies de circulation*, à l'activité 3320031 – *Entretien et réparation des trottoirs et bordures*, afin de couvrir une partie des dépenses reliées aux travaux mineurs de réparation de trottoirs et de bordures pour la saison 2020;
 - 2° adjuge, aux firmes suivantes, les contrats en vue d'effectuer des travaux mineurs de réparation de trottoirs et de bordures – Saison 2020 – Lots 1 à 6, à l'intérieur des limites de la Ville, de la date d'adjudication au 30 novembre 2020, conformément à la demande publique de soumissions 64794 et aux prix unitaires de leurs soumissions respectives des 21 et 24 février 2020 :
 - Lot 1 Secteur nord-ouest : *Laval Construction inc.*, pour une somme de 631 616,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 2 Secteur sud-ouest : *B.M.Q. inc.*, pour une somme de 670 830 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 3 Secteur sud : *Les Entreprises Antonio Barrette inc.*, pour une somme de 1 098 547,96 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 4 Secteur centre : *Les Entreprises Antonio Barrette inc.*, pour une somme de 582 512,99 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 5 Secteur sud-est : *Jean Leclerc Excavation inc.*, pour une somme de 375 708,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 6 Secteur nord-est : *Jean Leclerc Excavation inc.*, pour une somme de 625 748,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables).
-

CE-2020-0726 Adjudication d'un contrat pour la démolition des bâtiments situés aux 54, 68 et 76, rue de la Pointe-aux-Lièvres – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 72945) - **AP2020-187** (CT-2476378) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Art-Dem inc.*, le contrat pour la démolition des bâtiments situés aux 54, 68 et 76, rue de la Pointe-aux-Lièvres – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 228 355 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 72945 et à sa soumission du 9 mars 2020.

CE-2020-0727 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialité sécurité physique – Centrale de police – Nouvelle construction (BAT 2016-101) (Appel d'offres public 73028) - **AP2020-211** (CT-2474783) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Bouthillette Parizeau inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie spécialité sécurité physique – Centrale de police – Nouvelle construction (BAT 2016-101), pour une somme de 119 403 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73028 et à sa soumission du 24 février 2020.

CE-2020-0728 Avis de modification numéro 3 relatif à la réfection de l'enveloppe et le réaménagement des ateliers – Centre de services Montmorency – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53525) - **AP2020-256** (CT-2476973) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 235 801,46 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Les Constructions Béland et Lapointe inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-1527 du 22 août 2019, pour la réfection de l'enveloppe et le réaménagement des ateliers – Centre de services Montmorency – Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0729 Renouvellement de contrats pour l'acquisition, l'installation et la réparation d'équipements audiovisuels (Appel d'offres public 51682) - **AP2020-259** (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats pour l'acquisition, l'installation et la réparation d'équipements audiovisuels, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, pour les lots 3, 4 et 6, conformément à la demande publique de soumissions 51682 et aux prix unitaires de leurs soumissions respectives pour chacun des lots suivants, et ce, sous réserve de

l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes :

- Lot 3 : *Solotech inc.*, pour la somme de 90 324,87 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 23 mai 2018;
- Lot 4 : *Solotech inc.*, pour la somme de 156 210,91 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 23 mai 2018;
- Lot 6 : *LSM son et lumières inc.*, pour la somme de 93 402 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 22 mai 2018.

Les lots 1, 2 et 5 seront renouvelés selon la délégation de pouvoirs en vigueur.

CE-2020-0730 **Avis de modification numéro 4 relatif au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* – Lot C-1001 – Travaux de génie civil – Phase 2 – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53602) - AP2020-267 (CT-2476775) — (Ra-2194)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 205 178,01 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Les Excavations Lafontaine inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-1303 du 26 juin 2019, pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO)* – Lot C-1001 – Travaux de génie civil – Phase 2 – Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0731 **Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour la location avec entretien de camions à chargement latéral pour la collecte de porte en porte (Appel d'offres public 53245) - AP2020-268 (CT-2475786) — (Ra-2194)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 93 761,72 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Location de Camions Excellence PacLease division de Camions Excellence Peterbilt inc.*, en vertu de la résolution CV-2019-0614 du 2 juillet 2019, pour la location avec entretien de camions à chargement latéral pour la collecte de porte en porte, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0732 Renouvellement d'un contrat pour la collecte sur inscription et transport des résidus alimentaires (Appel d'offres public VQ-49175) - AP2020-271 (CT-2472457) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour la collecte sur inscription et transport des résidus alimentaires, adjugé à *GFL Environmental inc.*, en vertu des résolutions CV-2017-0199 du 20 mars 2017 et CA-2019-0228 du 22 mai 2019, pour la période du 4 avril 2020 au 3 avril 2021, conformément à la demande publique de soumissions 49175 et aux prix unitaires de sa soumission du 7 février 2017, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

CE-2020-0733 Avis de modification numéro 6 relatif au contrat pour la collecte de porte en porte des matières résiduelles – Arrondissement des Rivières – Lot 2 (Appel d'offres public 50699) - AP2020-274 (CT-2475074) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 154 128 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *GFL Environmental inc.*, en vertu de la résolution CV-2017-0731 du 28 août 2017, pour la collecte de porte en porte des matières résiduelles – Arrondissement des Rivières – Lot 2, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 6 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0734 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le Centre de glaces – Lot 5 – Toiture – Fourniture et installation (BAT 2016-251) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52719) - AP2020-275 (CT-2478595) — (Ra-2194)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 150 761,49 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Les Entreprises J. Chabot inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-2510 du 19 décembre 2018 pour le Centre de glaces – Lot 5 – Toiture – Fourniture et installation (BAT 2016-251) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0735 **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 1^{er}, 3, 8 et 15 avril 2020**

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 1^{er}, 3, 8 et 15 avril 2020.

CE-2020-0736 **Approbation du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Jacques Bergeron (ID. 177687) à titre d'expert-conseil affecté au projet de Réseau structurant de transport en commun - RH2020-146 (CT-RH2020-146) — (Ra-2194)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Jacques Bergeron (ID. 177687), à titre d'expert-conseil affecté au projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour la période du 28 février 2020 au 31 décembre 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0737 **Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de février 2020 - AP2020-218 (Ra-2194)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures* pour le mois de février 2020, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19).

CE-2020-0738 **Adjudication d'un contrat pour la réfection et l'aménagement de surfaces engazonnées – 2020 (Appel d'offres public 73392) - AP2020-296 (Ra-2194)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Teramco inc.*, le contrat pour la réfection et l'aménagement de surfaces engazonnées – 2020, et ce, de la date d'adjudication au 19 octobre 2020, pour une somme estimée à 99 360 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73392 et aux prix unitaires de sa soumission du 17 avril 2020.

CE-2020-0739 **Création de l'équipe tactique d'intervention à la Section des opérations d'entretien des réseaux principaux de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2020-238 (CT-RH2020-238) — (Ra-2194)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la création de l'équipe tactique d'intervention (ETI) à la Section des opérations d'entretien des réseaux principaux de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- 2° approuve la création d'un poste cadre et de huit postes manuels ainsi que les mouvements de personnel associés, selon l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel, avec effet le 3 mai 2020;
- 3° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

CE-2020-0740 **Création, modification de postes et nomination des employés tel que prescrit biannuellement à la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec*, régularisant certains mouvements de main-d'œuvre pour la session du printemps 2020 - RH2020-310 (CT-RH2020-310) — (Ra-2194)**

Il est résolu que le comité exécutif crée, modifie certains postes et nomme les employés tel que prescrit biannuellement à la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec*, régularisant certains mouvements de main-d'œuvre pour la session du printemps 2020, avec effet le 3 mai 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au document joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0741 **Création de postes et nomination des employés tel que prescrit biannuellement à la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec* pour la session du printemps 2020, à la Section de la collecte des matières résiduelles de la Division de la gestion des matières résiduelles de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et des matières résiduelles - RH2020-358 (CT-RH2020-358) — (Ra-2194)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise la création de postes et nomme les employés tel que prescrit biannuellement à la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec* pour la session du printemps 2020, à la Section de la collecte des matières résiduelles

de la Division de la gestion des matières résiduelles de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et des matières résiduelles, avec effet le 3 mai 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au document joint au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 11 h 41

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Julien Lefrançois
Assistant-greffier

JL/ir